

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée Montréal (Québec) H2Y 1B5 Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission:

Présidence

M. Dominic Perri Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidence

M^{me} Valérie Patreau Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun Arrondissement d'Outremont

M^{me} Daphney Colin Arrondissement de Rivière-des-Prairies— Pointe-aux-Trembles

M^{me} Nathalie Goulet Arrondissement d'Ahuntsic– Cartierville

M. Enrique Machado Arrondissement de Verdun

M^{me} *Micheline Rouleau Arrondissement de Lachine*

M. Sylvain Ouellet Arrondissement de Villeray— Saint-Michel—Parc-Extension

M^{me} Stéphanie Valenzuela Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Le 20 mars 2023

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE227231092

Accorder un contrat à Foraction inc., pour des travaux de remplacement de branchements d'eau en plomb dans diverses rues de la ville de Montréal dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et Saint-Laurent. Dépense totale de 10 963 300,00 \$ (contrat: 9 693 000 \$ + contingences: 969 300 \$ + incidences: 301 000 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 501102 (3 soumissionnaires conformes)

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri Président ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier Coordonnatrice, Soutien aux commissions permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007) et le Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE227231092

Accorder un contrat à Foraction inc., pour des travaux de remplacement de branchements d'eau en plomb dans diverses rues de la ville de Montréal dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et Saint-Laurent. Dépense totale de 10 963 300,00 \$ (contrat: 9 693 000 \$ + contingences: 969 300 \$ + incidences: 301 000 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 501102 (3 soumissionnaires conformes)

À sa séance du 22 février 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :
 - Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.

Le 8 mars 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des infrastructures du réseau routier expliquent que la Ville de Montréal prévoit de remplacer, en 2023, environ 3500 branchements d'eau en plomb. Le vaste projet a été divisé en sept différents contrats. Celui-ci, qui est le deuxième, prévoit le remplacement d'environ 384 branchements d'eau en plomb dans les arrondissements Ahuntsic-Cartierville et Saint-Laurent.

Après avoir présenté les étapes du chantier ainsi que les plans de localisation, les invités ont passé en revue les différentes étapes de l'appel d'offres, publié du 5 décembre 2022 au 19 janvier 2023. Il y a eu huit preneurs du cahier des charges et trois soumissionnaires. Le prix présenté par l'adjudicataire, Foraction inc., montre un écart de (-4,2 %) avec l'estimation des professionnels internes et de 20,9 % avec la deuxième plus basse soumission. D'après l'analyse des professionnels, la majeure partie de cet écart, soit 19,4 %, se trouve dans les articles suivants du bordereau:

branchement d'eau de 50 mm et moins par torpillage ou tirage sur conduite existante; puits d'excavation pour branchement d'eau et réfection de coupe pour la chaussée mixte avec trafic lourd. La soumission de Foraction inc. étant conforme, et compte tenu de l'écart en faveur de la Ville, les responsables ont recommandé d'aller de l'avant avec ce contrat.

Durant la période d'échange qui a suivi, les membres ont voulu savoir si les branchements en acier galvanisé devraient également être remplacés. Oui, puisque c'est considéré comme un matériau non conforme, ont répondu les invités.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :

- Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :
 - Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

A l'égard du mandat SMCE1227231092 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.